

**N° 10  
Mai  
2017**

## Construction de logements en Hauts-de-France Résultats chiffrés à fin mars 2017

Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

**Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements**

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

(cumul des 12 derniers mois)

		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		avril 2016 à mars 2017	variation <sup>(1)</sup> en %	avril 2016 à mars 2017	variation <sup>(1)</sup> en %
Région Hauts-de-France	<b>Ensemble des logements</b>	<b>28 223</b>	<b>30,3</b>	<b>22 514</b>	<b>21,2</b>
	individuels purs	8 474	23,5	6 922	10,9
	individuels groupés	3 903	-6,5	3 003	-1,9
	collectifs et en résidence	15 846	49,2	12 589	35,7
Département de l'Aisne	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 311</b>	<b>11,3</b>	<b>1 024</b>	<b>-16,3</b>
	individuels purs	665	5,1	570	-1,4
	individuels groupés	156	13,0	86	-35,3
	collectifs et en résidence	490	20,4	368	-28,1
Département du Nord	<b>Ensemble des logements</b>	<b>13 140</b>	<b>37,9</b>	<b>10 525</b>	<b>36,7</b>
	individuels purs	2 407	22,7	1 857	2,3
	individuels groupés	1 740	-10,7	1 419	-0,6
	collectifs et en résidence	8 993	60,1	7 249	62,6
Département de l'Oise	<b>Ensemble des logements</b>	<b>2 999</b>	<b>11,6</b>	<b>2 727</b>	<b>12,9</b>
	individuels purs	1 153	6,4	998	0,6
	individuels groupés	315	-38,7	356	-15,4
	collectifs et en résidence	1 531	40,5	1 373	37,0
Département du Pas-de-Calais	<b>Ensemble des logements</b>	<b>7 104</b>	<b>22,0</b>	<b>5 438</b>	<b>16,0</b>
	individuels purs	3 293	47,7	2 661	32,7
	individuels groupés	1 489	12,5	947	13,4
	collectifs et en résidence	2 322	2,2	1 830	-0,8
Département de la Somme	<b>Ensemble des logements</b>	<b>3 669</b>	<b>50,2</b>	<b>2 800</b>	<b>9,7</b>
	individuels purs	956	0,1	836	-1,8
	individuels groupés	203	-19,1	195	-20,4
	collectifs et en résidence	2 510	103,1	1 769	21,5
France entière (hors Mayotte)	<b>Ensemble des logements</b>	<b>465 138</b>	<b>14,5</b>	<b>393 390</b>	<b>15,5</b>
	individuels purs	137 812	17,0	116 407	12,0
	individuels groupés	49 217	5,7	37 729	5,5
	collectifs et en résidence	278 109	14,9	239 254	19,0

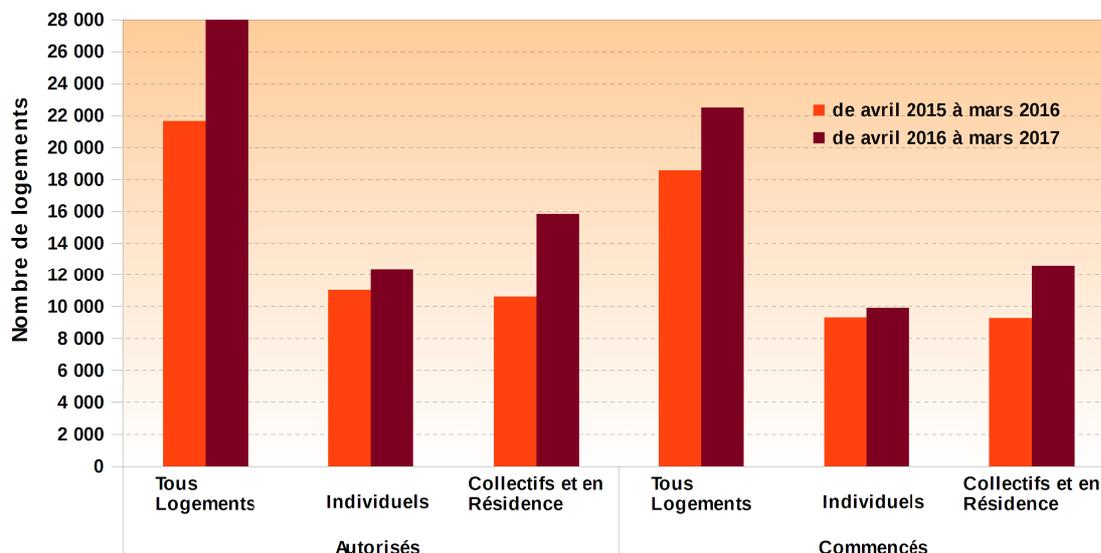
Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin mars 2017

(1) (avril 2016 à mars 2017) / (avril 2015 à mars 2016)



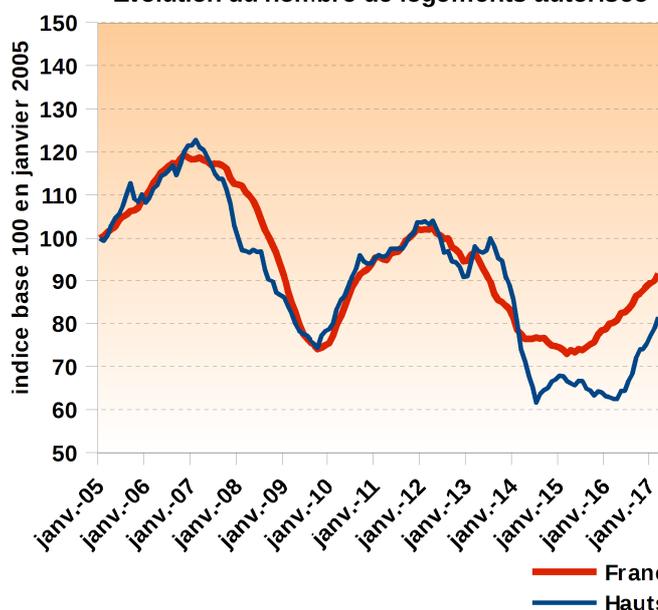
[www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/)

## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France

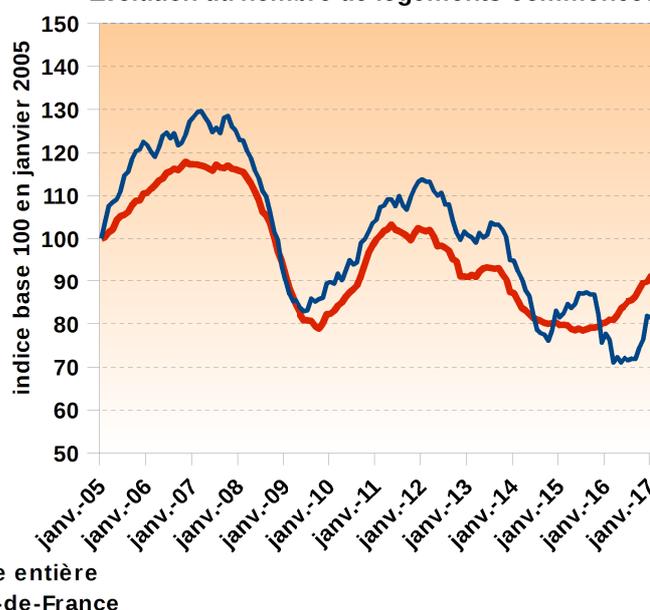


Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin mars 2017

### Évolution du nombre de logements autorisés



### Évolution du nombre de logements commencés



Source : DREAL Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin mars 2017

Note : chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois

#### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service Observation et Statistiques du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SoeS](#).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

#### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Vincent MOTYKA

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395